

Objet : Questions écrites pour la conférence téléphonique du 3 avril

Monsieur le Directeur,

Comme vous nous le demandez avant chaque conférence téléphonique, vous trouverez ci-après les questions écrites pour la section CGT Finances Publiques 31.

En préambule, Nous souhaitons revenir sur le discours de nos ministres de tutelle, qui en appellent au sacrifice des agents pour la nation, alors qu'ils savent, et reconnaissent eux-mêmes, que les conditions d'exercice de ces missions régaliennes (qualificatif dénié par ces mêmes ministres il n'y a pas si longtemps) ne répondent pas aux conditions de sécurité sanitaire minimales (absences cruelles de moyens de protection notamment).

Qui plus est, l'hypocrisie est à son comble lorsqu'il est fait état du recours au télétravail et des efforts menés en ce sens, alors que notre directeur général a clairement indiqué, lors de sa conférence téléphonique du 31 mars, que la limite en la matière serait atteinte (les directions locales disant à peu de chose près la même chose).

La DGFIP compte 1 348 cas avérés ou suspectés pour 103 000 agents, soit le triple de l'estimation de la proportion de contamination de la population française. Faut-il y voir un réel problème de prise en compte de la pandémie au sein de nos services ?

Ces quelques lignes pour rappeler, une fois encore que **la santé des agents sera notre sujet principal** et nous souhaitons que cette réunion intitulée « point de situation sur la crise du coronavirus » ne se transforme pas en comité technique local.

Avec l'objectif de **ne pas passer des heures en conférence**, nous vous demandons en préambule de cette réunion de bien vouloir intervenir en répondant à l'ensemble des questions posées par les organisations syndicales sur les PCA et missions prioritaires.

Nous souhaitons échanger ensuite sur la santé et la sécurité des agents, avec l'état des lieux, les nouvelles préconisations DGFAP, le tableau validé des cas suspects ou avérés avec les médecins de prévention, les conditions de reprise des agents, de mises en quatorzaine

Nous demandons la **participation d'un médecin de prévention** à cette conférence pour qu'il puisse s'exprimer sur ces sujets.

A. PCA et missions prioritaires :

Les **PCA** sont ils amenés à être modifiés à cours terme ? Si oui quelles nouvelles missions sont ciblées ?

Soutien aux entreprises : deux sujets principaux déjà évoqués lors de la précédente conférence :

- les entreprises qui ont procédé au **blocage des prélèvements y compris TVA et PAS**, un dispositif national est-il prévu en terme de communication et au niveau local, la démarche vers les vérificateurs par du travail à distance est-elle validée et effective sur ce point en soutien des SIE ?
- la **gestion du fonds de solidarité**, en terme de sollicitations (courriel et téléphone) sur le dispositif, la consigne est-elle toujours de renvoyer vers la CCI ?

D'autre part, la procédure s'effectuant par l'espace particulier et la messagerie sécurisée, cela risque de générer des **besoins de créations d'espaces particuliers en urgence** pour que les demandes soient validées (malgré le pas à pas en annexe de la note de cap numérique). L'information a été faite auprès des SIP, **est-ce que cette mission a été intégrée avec priorisation pour l'effectuer en télétravail** (e contact) et de ne pas solliciter d'agents supplémentaires en présentiel, par exemple, en minimisant la mission de mise à jour TH ?

Enfin, y a-t-il une avancée sur la **formalisation d'un protocole à suivre concernant la gestion des anomalies** ?

Organisation de la campagne IR :

Demande toujours d'actualité de **laisser un maximum de collègues à la maison**, pour cela nous demandons que la DRFiP fasse l'acquisition de téléphones portables professionnels, et mette en place un dispositif exceptionnel de réponse aux courriels du domicile des agents (avec interface webmail par exemple ou tout autre moyen).

Point sur les réflexions en cours de la DRFiP31

- sur le sujets de **travail à distance** sur la prise en charge des courriels et du téléphone ;
- sur le **partage documentaire**.

. Questions RH :

- **Restauration** : une position de la centrale est semble-t-il prévue avec une indemnisation des frais de repas, avez-vous des précisions à nous apporter ?

- **Congés** : la période des congés de printemps arrive demain soir pour notre région, la centrale a-t-elle arrêté une position sur ce sujet ?

- **ARTT** : nous rappelons notre **revendication que le nombre de jours ne soit pas proratisés** au regard de la période de Covid ; l'absence des agents au travail étant liée à une incapacité de la DGFiP à les mettre en situation de travailler (télétravail)

B. Covid 19 et santé sécurité des agents :

Nous demandons la communication avant la conférence du tableau validé par les m »decins de prévention et le service RH qui précise le **nombre d'agents suspectés par service**.

A défaut de communication d'une liste nominative, nous demandons la **prise en compte par les médecins de prévention de la nouvelle fiche DGAFP** concernant les risques de cas contact. (le site « Acteurs publics », que l'on ne peut soupçonner d'acointances avec les syndicats, a lui même parlé de 'changement de doctrine de la DGAFP »). Aussi, nous sommes surpris par l'analyse des médecins de prévention en réponse au courriel que nous avons envoyé :

« *Bonjour Mr SERVEL,*

En réponse à votre courriel nous vous prions de trouver ci- dessous quelques éléments de réponse :

Le Secrétariat Général a établi des notes à l'attention des services de Médecine de Prévention des Ministères Economiques et Financiers, en adéquation avec celles de la DGAFP, notes qui ont préconisé des mesures de précaution allant au-delà des recommandations de la DGAFP, et mises en œuvre dans notre département dès les 1er cas signalés.

La définition de personne à « contact étroit et prolongé » est clairement décrite dans la note Santé Publique France, elle correspond au contact modéré ou élevé de cette note, mise à jour pour la dernière fois le 14 mars dernier.

Le médecin de prévention est chargé de prendre contact avec les agents malades, afin d'évaluer les personnes dites contact ; par ailleurs un agent ayant eu un contact avec une personne malade (entourage personnel ou professionnel) peut nous contacter pour conseil.

Nous restons à vos dispositions.

*Docteur Eve DELPLA
Docteur G. MOULENE »*

Par ailleurs, la durée du pouvoir contaminant post symptômes est semble-t-il de quelques jours à quelques semaines, **comment sont gérés les retours de quatorzaine ?**

Matériel : dotations de masques et vitres plexiglas.

Les **masques** : précisions sur la dotation totale à venir, le rythme des livraisons, et les personnels visés pour en bénéficier.

Les **vitres plexiglas** : date de livraison prévue et protocole de pose.

Ménage : la livraison du gel annoncée sur les sites, où en est-on ?

Questions diverses :

- **SiP de Balma** : il serait agréable aux collègues que les leçons de morale quotidienne dispensée par la responsable du service cessent. Les agents ne sont pas responsables de la situation qu'ils vivent, ni du fait que l'administration ne mette pas à leur disposition les moyens de travailler en toute sécurité.

- **SDE** ; les collègues ont signalé l'absence de gel hydro-alcoolique et la fourniture de lingettes qui sont complètement sèches. De surcroît, ils ne perçoivent pas franchement l'utilité vitale de leur présence sur le service en rapport à l'exposition au risque pandémique.

- **Trésorerie de Saint-Gaudens** : une désinfection du service aurait eu lieu une semaine après le confinement d'un collègue. Nous souhaitons des explications.

Salutations militantes,

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL
Secrétaires CGT Finances publiques 31